

Un attrait des actifs pour les régions du sud de plus en plus fort

Nicolas Deboudt, Insee

Au cours des cinquante dernières années, les mouvements résidentiels d'actifs et les déplacements domicile-travail entre le Grand Est et le reste de la France contribuent à équilibrer le marché du travail pour l'ensemble des zones d'emploi de la région, où les ressources de main-d'œuvre progressent souvent plus vite que les besoins des entreprises locales. Depuis 1968, les actifs ayant quitté le Grand Est pour habiter dans une autre région de France, en particulier celles du sud, sont plus nombreux que ceux ayant effectué le chemin inverse. Ils sont également plus nombreux à se déplacer quotidiennement hors de la région pour aller travailler qu'inversement.

Dans le Grand Est, plus de départs d'actifs que d'arrivées

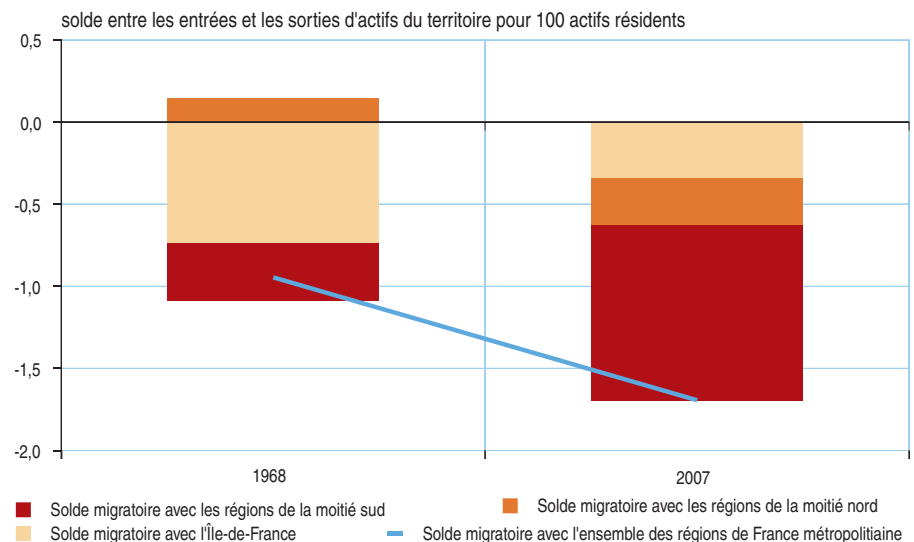
Entre 1968 et 2007¹, les migrations résidentielles d'actifs entre le Grand Est et la France métropolitaine se sont intensifiées. En 2007, 260 000 actifs, soit 10,0 % d'entre eux, ont quitté ou sont arrivés dans la région par rapport à leur situation cinq ans auparavant, contre 167 500 (8,5%) en 1968 (figure 1). Les sorties du territoire ont progressé plus vite que les entrées. Ainsi, la région perd 1,69 % de ses actifs du fait des migrations résidentielles avec le reste de la France en 2007, contre 0,95 % en 1968.

Cette dégradation est liée à des déménagements d'actifs vers le sud de la France toujours plus nombreux. Ces mouvements contribuent pour 1,07 point aux pertes d'actifs de la région en 2007, contre 0,35 en 1968. Parmi les dix départements les plus attractifs pour les actifs du Grand Est, sept appartiennent aux régions du sud de la France (figure 2). La hausse de l'attractivité des régions du sud de la France est en partie compensée par la diminution de celle de l'Île-de-France entre 1968 et 2007.

Dans la moitié nord de la France, les régions de l'ouest (Bretagne, Centre - Val de Loire, Normandie et Pays de la Loire) attirent également les actifs du Grand Est. En revanche, les échanges avec les Hauts-de-France et l'ouest de la Bourgogne-Franche-Comté sont favorables à la région.

1 Des actifs de plus en plus attirés par les régions du sud de la France

Évolution des échanges migratoires entre le Grand Est et les régions de France métropolitaine



Champ : actifs âgés de 15 à 65 ans.

Lecture : en 2007, les actifs de France métropolitaine s'installant dans le Grand Est sont moins nombreux que ceux effectuant le chemin inverse. Le solde entre les entrées et les sorties est négatif et équivaut à 1,7 % des actifs de la région. Les échanges migratoires avec l'Île-de-France y contribuent pour - 0,4 point de population active, ceux de la moitié nord pour - 0,2 point, et ceux avec la moitié sud pour - 1,1 point.

Source : Insee, recensements de la population.

Les jeunes actifs déménagent plus souvent que les plus âgés

Les mouvements résidentiels sont beaucoup plus importants pour les actifs âgés de 20 à 35 ans (figure 3). Ils contribuent fortement au déficit des échanges migratoires entre le Grand Est et le reste de la France en 1968 et en 2007. Les actifs de moins de 25 ans vont plus souvent s'installer en Île-de-France pour le début de leur carrière professionnelle. Ce phénomène est en partie compensé par une attractivité du Grand Est sur les actifs les plus jeunes des régions des Hauts-de-France et de l'ouest de la Bourgogne-Franche-Comté (figure 4). L'attraction de la région parisienne sur les plus de 25 ans est moindre et les échanges entre le Grand Est et les régions du nord de la France s'inversent : il y a plus d'actifs du Grand Est qui partent s'installer dans les régions du nord que d'actifs en provenance de ces régions qui viennent s'installer dans le Grand Est.

Entre 1968 et 2007, les départs d'actifs vers les régions du sud se sont accentuées pour les actifs de plus de 25 ans et touchent désormais également les actifs de moins de 25 ans. Si les échanges avec l'Île-de-France sont moins déficitaires que par le passé pour les actifs de plus de 25 ans, ceux avec le nord de la France se sont dégradés.

Des départs d'actifs des grandes agglomérations plus importants

Entre 1968 et 2007, les départs d'actifs vers le reste des régions de France métropolitaine se sont accrus dans les zones d'emploi des grandes agglomérations du Grand Est (figure 5). En 1968, dans les zones d'emploi de Reims et de Strasbourg, les arrivées d'actifs d'autres régions de France excédaient les sorties tandis que dans celle de Nancy le solde était déjà déficitaire. En 2007, ces trois zones d'emploi enregistrent les échanges les plus déficitaires de la région. Ces territoires concentrent en effet le plus de jeunes actifs,

¹ Du fait de modifications du questionnaire du recensement de la population relatives à la mesure de la mobilité résidentielle, les données sur les migrations résidentielles d'actifs ne sont pas disponibles pour 2012.

du fait de la présence d'établissements d'enseignement supérieur. Avec l'augmentation du niveau des diplômes, cet effet de concentration s'est accentué en 50 ans, accroissant l'attractivité de l'Île-de-France sur les actifs de ces zones d'emploi.

Entre 1968 et 2007, seule la zone d'emploi de Saint-Louis conserve son attractivité résidentielle, en raison de sa situation économique favorable et de sa proximité avec la Suisse et ses emplois.

L'évolution des déplacements domicile-travail est liée à celle des migrations résidentielles

À l'inverse des migrations résidentielles, les déplacements domicile-travail entre le Grand Est et le reste de la France touchent les actifs plus âgés : neuf navetteurs sur dix sont âgés de plus de 25 ans. Les dynamiques de déplacements domicile-travail entre 1968 et 2012 sont liées à celles des migrations résidentielles des actifs.

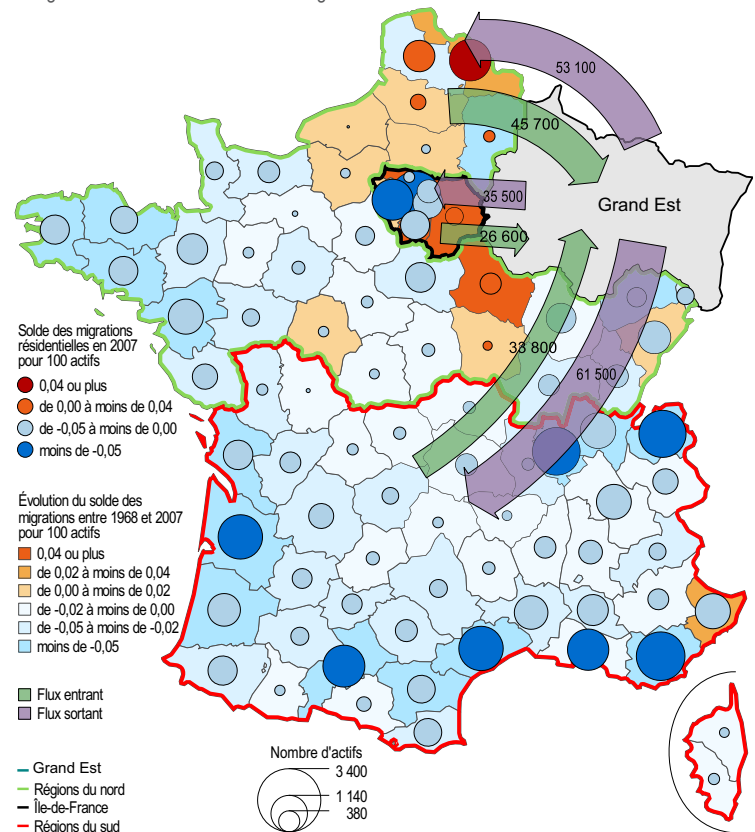
La moitié des déplacements domicile-travail ont lieu avec les régions du nord de la France. Alors que les échanges étaient quasiment équilibrés en 1968, les actifs du nord de la France travaillant dans le Grand Est sont désormais plus nombreux que ceux faisant le chemin inverse en 2012 (figure 6). Une part des actifs ayant déménagé dans le nord de la France, dont le nombre a fortement augmenté sur la période, continue de travailler dans le Grand Est. C'est en particulier le cas entre la zone d'emploi de Reims et le département de l'Aisne et entre celles de Mulhouse et de Saint-Louis avec le Territoire de Belfort (figure 7).

À l'inverse, les déplacements professionnels d'actifs de la région vers l'Île-de-France augmentent. Des actifs franciliens, souvent âgés de plus de 25 ans, s'installent dans les zones d'emploi limitrophes à l'Île-de-France, ce qui leur permet de continuer à travailler en région parisienne.

Les déplacements domicile-travail avec le reste du territoire français se concentrent plus particulièrement dans les zones d'emploi en bordure de région (figure 8). Ils contribuent à l'augmentation des actifs dans les zones d'emploi de Reims, de Mulhouse et de Saint-Louis, et à leur diminution dans celles de Troyes et d'Épernay.

2 Des échanges défavorables avec le reste de la France

Évolution des migrations résidentielles entre la région Grand Est et le reste de la France



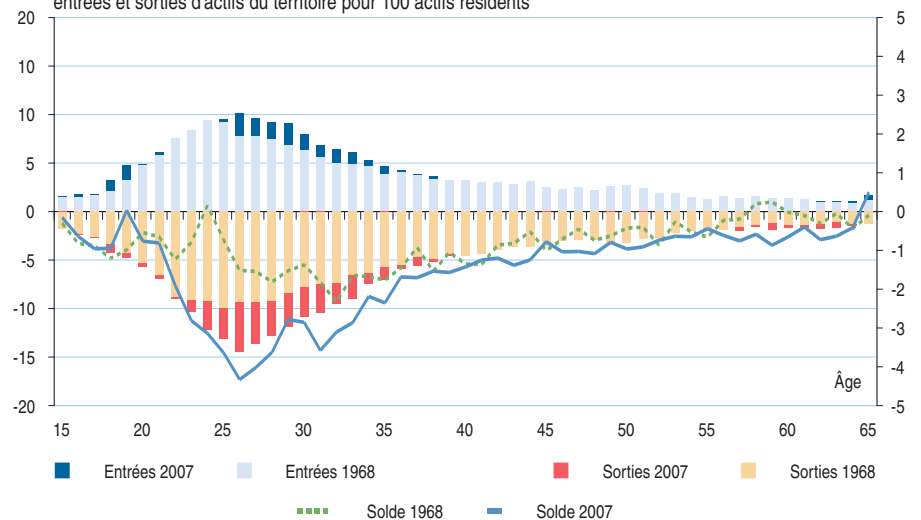
© IGN - Insee 2016

Lecture : en 2007, les actifs du Grand Est partis s'installer dans le département du Rhône sont plus nombreux que ceux ayant effectué le chemin inverse (rond bleu). Le solde entre les entrées et les sorties du Grand Est avec ce département est déficitaire, d'un nombre d'actifs représentant plus de 0,05 % de ceux de la région. L'attractivité du Rhône sur les actifs du Grand Est s'est accentuée entre 1968 et 2007 (trame bleue).

Source : Insee, recensements de la population.

3 Intensification des migrations résidentielles entre 1968 et 2007 pour les 20-35 ans

Échanges migratoires par âge entre la région Grand Est et les autres régions de France métropolitaine selon l'âge entrées et sorties d'actifs du territoire pour 100 actifs résidents



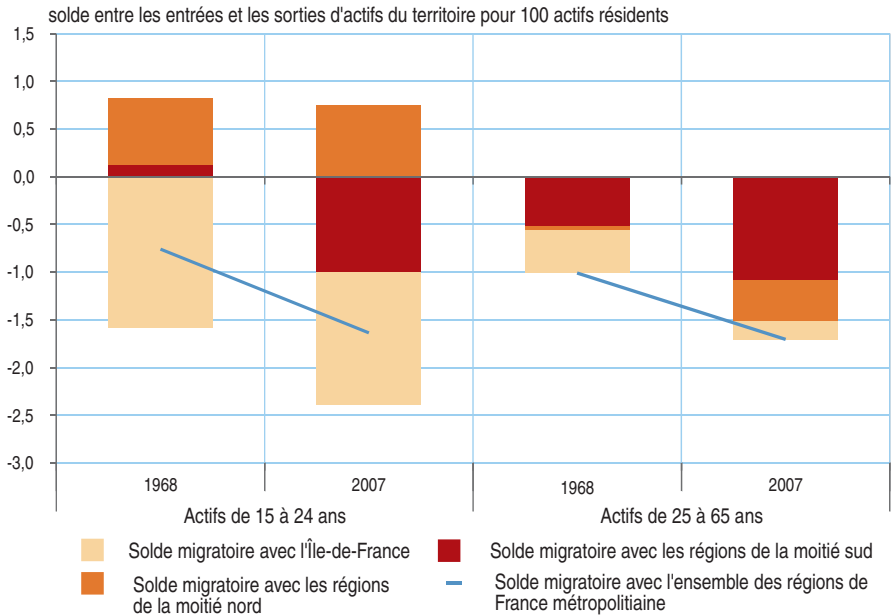
Champ : actifs âgés de 15 à 65 ans.

Lecture : en 2007, 9,5 % des actifs du Grand Est âgés de 25 ans habitaient dans une autre région de France cinq ans auparavant et 13,2 % ont effectué le chemin inverse. Au total, le Grand Est perd 3,6 % de ces actifs âgés de 25 ans au gré des migrations résidentielles avec le reste du territoire français.

Source : Insee, recensements de la population.

4 Forte attirance des jeunes actifs du Grand Est pour l'Île-de-France et de ceux du nord de la France pour le Grand Est

Échanges migratoires entre le Grand Est et les autres régions de France métropolitaine, selon l'âge des actifs entre 1968 et 2007



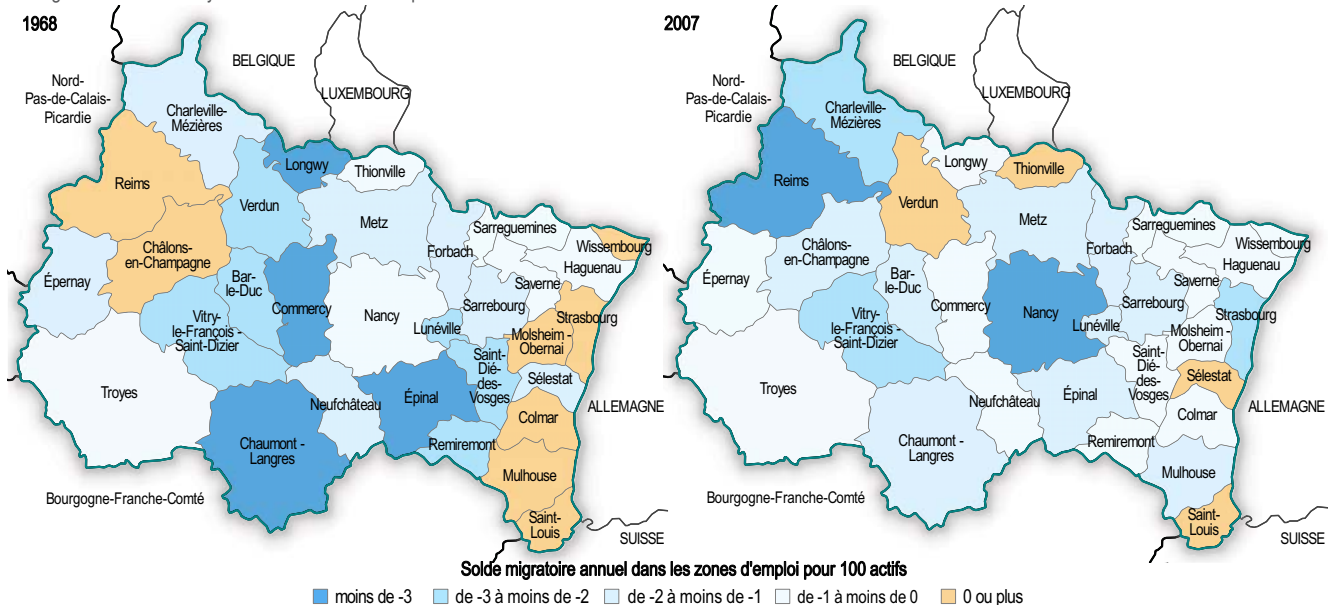
Champ : actifs âgés de 15 à 65 ans.

Lecture : en 2007, les actifs âgés de 15 à 24 ans de France métropolitaine s'installant dans le Grand Est sont moins nombreux que ceux effectuant le chemin inverse. Le solde entre les entrées et les sorties est négatif et équivaut à 1,6 % des actifs de 15 à 24 ans de la région. Les échanges migratoires avec l'Île-de-France y contribuent pour -1,4 point de population active, ceux de la moitié nord pour +0,8 point, et ceux avec la moitié sud pour -1,0 point.

Source : Insee, recensements de la population.

5 Des échanges plus importants dans les grandes agglomérations avec le reste du territoire français

Solde migratoire annuel moyen dans les zones d'emploi du Grand Est en 1968 et 2007



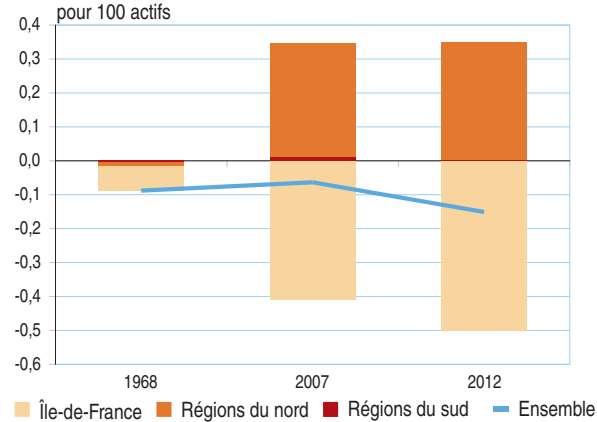
© IGN - Insee 2016

Lecture : en 2007, le solde des migrations résidentielles d'actifs de la zone d'emploi de Reims avec le reste du territoire français est négatif, de 4,6 % des actifs résidant dans la zone. En 1968, ce solde était positif, de 0,8 % des actifs résidant dans la zone.

Source : Insee, recensements de la population.

6 Des trajets domicile-travail toujours plus nombreux avec l'Île-de-France

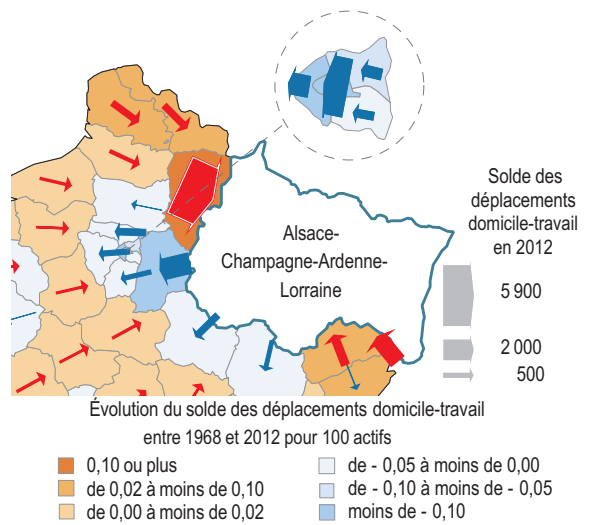
Évolution des déplacements domicile-travail entre le Grand Est et les régions de France métropolitaine pour 100 actifs



Lecture : en 2012, les actifs du reste de la France métropolitaine travaillant dans le Grand Est sont moins nombreux que ceux effectuant le chemin inverse. Le solde de déplacements domicile-travail est négatif et équivaut à 0,15 % des actifs de la région. Les déplacements domicile-travail avec l'Île-de-France y contribuent pour - 0,50 point, ceux de la moitié nord pour + 0,35 point, et ceux avec la moitié sud pour 0,00 point.
Source : Insee, recensements de la population.

7 Des déplacements domicile-travail surtout avec les départements limitrophes

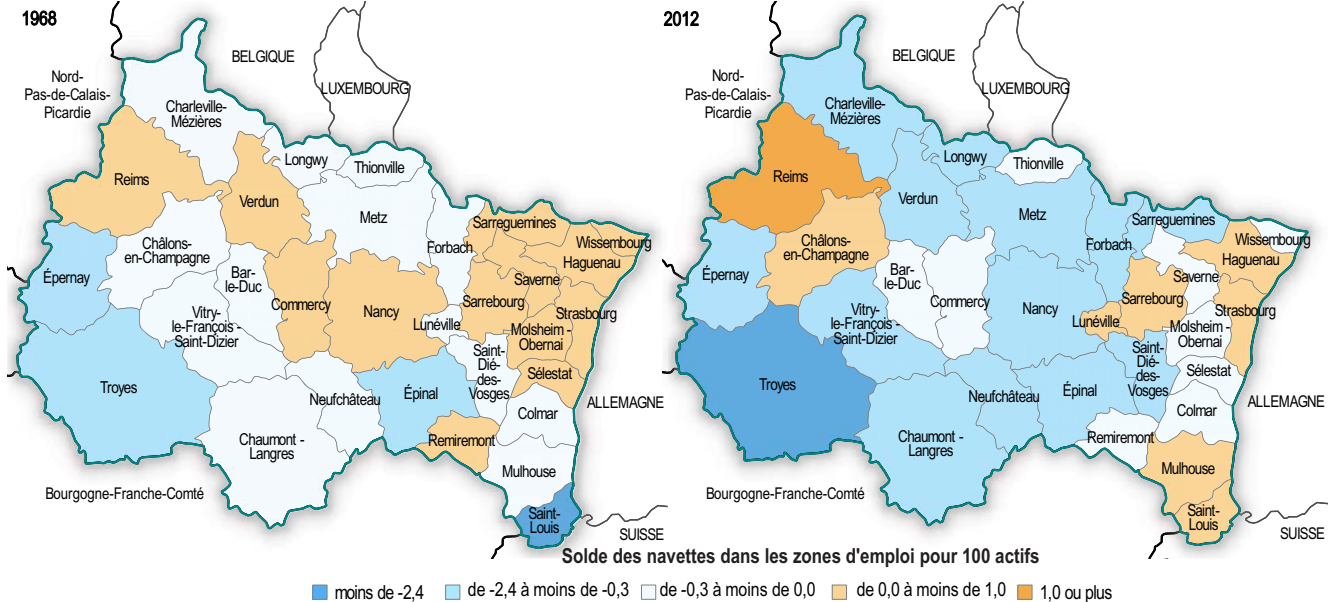
Évolution des déplacements domicile-travail entre la région Grand Est et les départements de France métropolitaine



© IGN - Insee 2016
Lecture : en 2012, les actifs du Grand Est se déplaçant quotidiennement dans le département de l'Aisne pour aller travailler sont moins nombreux que ceux ayant effectué le chemin inverse (flèche rouge). L'attractivité du Grand Est sur les actifs de l'Aisne s'est accentuée entre 1968 et 2012 (trame rouge).
Source : Insee, recensements de la population.

8 Des migrations alternantes plus importantes dans l'ouest de la région

Évolution des déplacements domicile-travail entre 1968 et 2012 entre les zones d'emploi du Grand Est et le reste de la France métropolitaine.



© IGN - Insee 2016
Lecture : en 2012, le solde des déplacements domicile-travail de la zone d'emploi de Reims avec le reste du territoire français est positif, représentant l'équivalent de 2,3 % des actifs résidant dans la zone. En 1968, ce solde était également positif, de 0,3 % des actifs résidant dans la zone.
Source : Insee, recensements de la population.